## MAIRIE DE MAZANGÉ

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 04 SEPTEMBRE 2014.

- <u>Présents</u>: Mmes Nicole DIJON, Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD,
  Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS., Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS,
  Jules COLIN (sauf à la 1<sup>ère</sup> délibération « Restauration de la couverture » , Didier DECLERCK,
  Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Christophe RENON.
- <u>Absents</u>: Mrs ROUVRE Michel.
   Mr Jean-Yves OZAN (a donné procuration à Mr Didier DECLERCK).

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

Renouvelé la demande de subvention à la D.R.A.C.pour les travaux de restauration de la couverture de la sacristie et du chœur de l'église, montant de l'opération 57 984.70 € suite à l'appel d'offres (13/13 Oui).

Décidé l'acquisition d'un broyeur pour les services techniques de la commune et retenu le devis de l'entreprise SANDRÉ de VILLIERS SUR LOIR(41) pour 7 188.00 € TTC (14/14 Oui).

Approuvé l'adhésion de la commune de Mazangé au GIP Centrale d'achat APPROLYS et accepté la convention s'y afférent et la cotisation annuelle de 50 € au budget principal de la commune (14/14 Oui).

Maintenu le Tarif du m3 d'Assainissement Collectif de l'eau à 1.25 € et de l'abonnement à 27 €/semestre au 1<sup>et</sup> janvier 2015 (14/14 Oui).

Reconduit pour 1 an la convention de redevance d'assainissement collectif avec la SAUR à l'identique, avec effet au 1er janvier 2015 (14/14 Oui).

Le Maire,

Patrick BRIONNE